#### **PROCES - VERBAL**





# Commission Départementale des Arbitres des Vosges

# Réunion de bureau à 18 H Le Mercredi 18 Octobre 2023 Au siège du District des Vosges de Football

**Président**: D.DAUBIE

<u>Présents</u>, \_DAUBIE D, BAUMONT Y, CHANTECLAIR A, GRANDGIRARD A, ITHIER A, LAURENT O, THIEMONHE L

Excusés: RUF B.

Représentant du Comité directeur: BOILLOT HERVE

Le Président D.DAUBIE ouvre la séance.

# Carnet:

Les membres de la CDA présentent leurs sincères condoléances à la famille GUGLU (MUSTAPHA, MUHAREMM) pour le décès de leur papa.

Meilleurs vœux de bonheur à Mme et M BERNARDI MICHAEL qui se sont mariés récemment.

# **Informations**

Courrier de AUDREY LIVRAMENTO : aucune arbitre féminine vosgienne ne s'est présentée au rassemblement à NANCY ( cause travail ).

La CDA souhaiterait que ces stages aient lieu le Dimanche matin.

<u>Passerelle</u>: Les joueurs amateurs Nationaux ayant eu un contrat fédéral peuvent prétendre à devenir arbitre « LIGUE « sous certaines conditions.( voir document ).

# Retour à l'arbitrage :

Pour les arbitres ayant quitté l'arbitrage entre 3 et 4 saisons complètes :

Retour sans aucune contrainte de formation ( principe de l'auto-formation avec contrôle de l'ouverture du webinaire ).

Retour se fait dans le même club. Si le retour se fait dans un club différent au moment de l'arrêt ( droit de mutation pour le nouveau club ).

Proposition: Reprise au niveau -1 au moment de l'arrêt. Une observation sur un match est faite par un observateur CDA lequel propose à la CDA, le niveau de l'arbitre.

Pour les arbitres ayant quitté l'arbitrage entre 5 et 10 ans saisons complètes :

Retour après un recyclage au format « module arbitre de club « ou « arbitre assistant de club « et sans contrainte de club.

Proposition:

Reprise au niveau de début désignation par la CDA.

Une observation sur un match est faite par un observateur de la CDA lequel propose à la CDA, le niveau de l'arbitre.

Pour les arbitres ayant quitté l'arbitrage depuis plus de 10 ans :

Retour obligatoire par une FIA et sans contrainte de club (le club uniquement dans ce cas-là sera le nouveau club formateur ).

#### Statut de l'arbitrage :

Les arbitres peuvent valider leur licence jusqu'au 31 septembre et non 31 août pour la saison 2023/2024.

# Situation CDA au 18/10/2023:

Prévisionnel : 155 arbitres Non renouvelés : 12

Licences incomplètes : 5 ( manque 1 document ).

138 arbitres désignables dont 4 en National, 14 en Régional, 120 en Départementale.

#### Journée nationale de l'arbitrage :

La date est à définir, à voir avec le DISTRICT. La journée devrait se dérouler sur des matches de jeunes.

# Réunion sur l'arbitrage avec les membres du DISTRICT :

Bilan

Amélioration dans le domaine administratif suite à la création d'un nouveau poste.

Enregistrement des dossiers médicaux sur informatique.

Validation pour l'emploi de caméras.

#### Tuteur en arbitrage:

Le document de base qui servira de référence paraîtra la semaine prochaine.

Les arbitres D1 qui désirent se porter volontaires peuvent se faire connaître auprès de la CDA.

### FIA:

Lors de cette formation : 24 inscrits, 21 présents, 16 reçus dont 1 féminine.

Très bon groupe.

Pour la prochaine formation qui aura lieu en janvier, il y a déjà 9 inscrits.

Arbitres de club: 27 inscrits, 27 reçus.

La prochaine formation sera organisée en dehors de la FIA de janvier.

La formation tablette aura lieu, le 10 Novembre de 19h30 à 20h30, au DISTRICT. Présence obligatoire.

## Réunions décentralisées du DISTRICT :

Le 03 novembre à EPINAL

Le 09 novembre en secteur Montagne

Le 13 novembre en secteur Plaine

Le 15 novembre en secteur Meurthe.

Pour la CDA, présentation du carton blanc.

## Réunion de secteur :

Secteur plaine : le 20 octobre à CONTREXEVILLE.

Secteur ST DIE: le 27 octobre

Secteur EPINAL : le 03 novembre à la FAC de DROITS

Programme:

Carton blanc, consignes assistants, réserve technique, terrains impraticables.

# Observations:

50 observations ont été effectuées dont 2 rapports conseils.

Il reste 132 observations à accomplir.

# Examen LIGUE:

Ms DIDIERJEAN CASSIUS, MOSSOU BASILE sont reçus JAL en théorie.

Ms KILINC IZZET, TRUR LUDOVIC sont reçus Ligue 3 en théorie.

Félicitations à tous.

Maintenant, place, au terrain. Bonne chance.

Les arbitres n'ayant pas effectués de stage de rentrée sont suspendus pendant 1 mois. Cependant, ces arbitres devront effectuer les 2 réunions de secteur pour compenser. Les arbitres qui feront les 2 réunions de secteur pourront bénéficier d'un bonus de 0,10.

La prochaine réunion plénière aura lieu, le mercredi 29/11/2023 à 18h.

Le Président : D.DAUBIE Le Secrétaire : A.ITHIER



